

CHAMPAGNÉ, UNE BANALE LOCALITÉ PAS COMME LES AUTRES



Moins célèbre que la Cité du Vatican, la commune de Champagné-Saint-Hilaire est pourtant avec ses 4536 hectares, 100 fois plus vaste ! Et avec ses quelque 950 habitants, elle est son égale en population résidente. Mais reconnaissons-le ! Elle n'a pas le Saint-Siège, la Place Saint-Pierre, ni la Chapelle Sixtine...

Pourtant, en toute modestie, elle a beaucoup de singularités à faire valoir. En vrac, elle peut se vanter d'avoir un horst, l'habitat le plus élevé de la Vienne, un haras drivé par un des meilleurs entraîneurs de France. Elle a quelque chose à voir avec Saint-Hilaire et Clovis, avec le monachisme et le féminisme. Elle garde des traces des Romains, du style roman, de la romancière André Léo. Des tableaux du peintre Lorris Junec portent son nom ; les vitraux de son église portent la marque de Louis Mazetier comme ceux de Blagnac ; le bourg porte des traces de cette journée de terreur du 13 août 1944 qui a failli en faire une commune martyre.

Champagné est l'une des 36782 communes recensées en France et dans les DOM-TOM en 2007. En superficie, elle est au-dessus de la moyenne qui est de 1488 hectares et de la médiane qui est de 1073 ha, mais en-dessous de la moyenne de population qui est de l'ordre de 1750 habitants. Ses 950 habitants se répartissent entre le bourg et 63 hameaux et fermes isolées.



Champagné sur la carte de Cassini du XVIIIe siècle

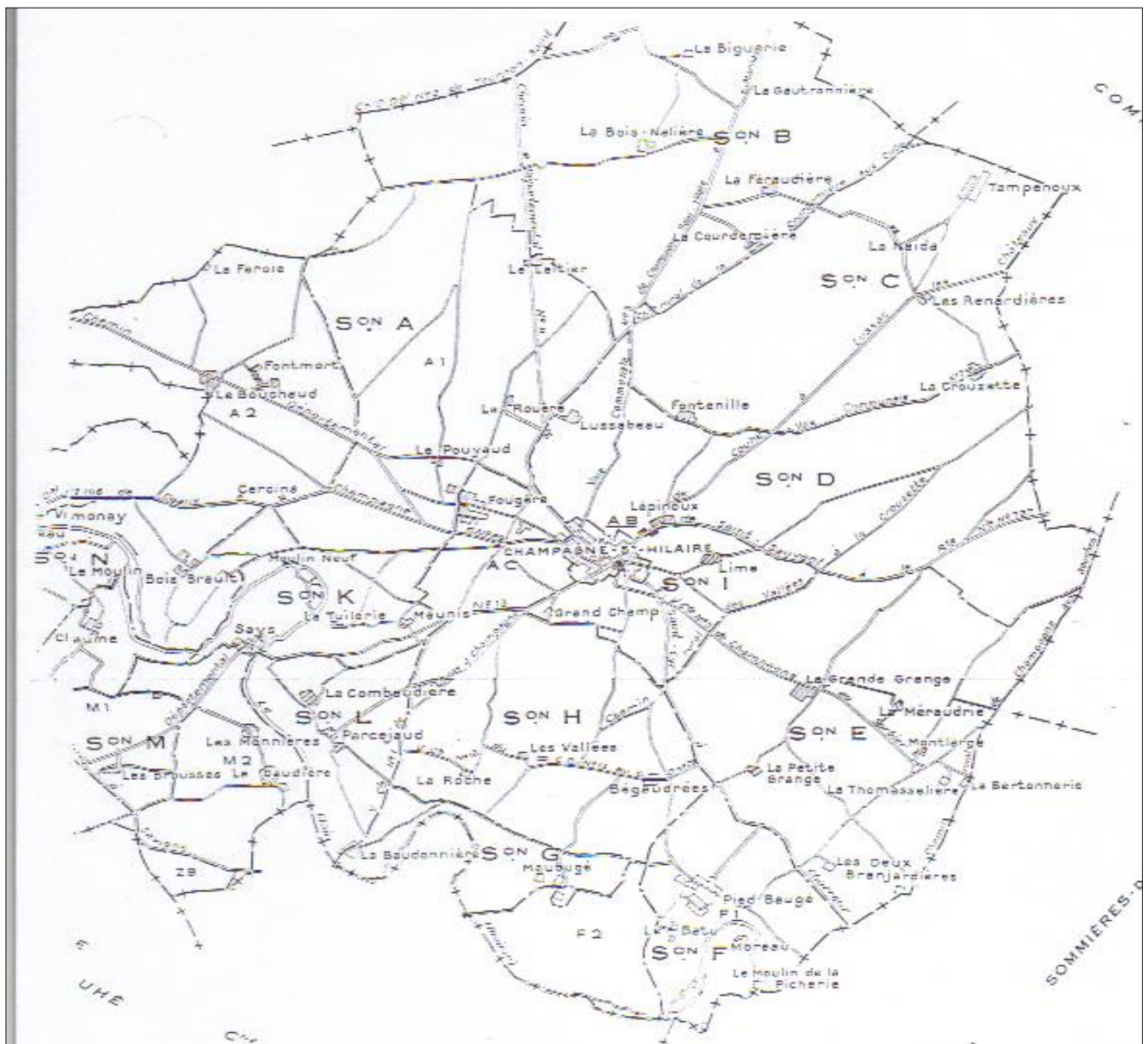


Tableau d'assemblage du cadastre

Pour la situer sur une carte, plusieurs possibilités. Sur le globe, il suffit ... de repérer ses coordonnées géographiques : 46°19' 14 " Nord – 0° 19' 30 " Est. Sur une carte routière de France, à 30 km à vol d'oiseau au sud de Poitiers. Sur une carte IGN, son territoire est complet sur Gençay et Vivonne.

Un territoire paysager

Clain, butte et tous les tremblements

Sur une carte, la commune semble s'accrocher au ruban bleu tortueux qui représente le Clain. Celui-ci est à la moitié de sa course de 125 km quand il arrive à la Pierrerie. Et jusqu'à Vieillemonnaie, il s'attarde durant 15 km sur le territoire champagnais, torrentueux sur les cailloux à la sortie des arches du pont de la Millière et de Saix, paisible au-dessus des fosses profondes comme celle de Belhoume. Toujours alimenté par les nombreuses sources de ses berges, il n'est jamais à sec et il lui arrive en hiver de barrer la route de la Baudonnière et d'aller caresser le pied des peupliers.

Son eau a été très occupée autrefois. Elle a fait tourner les aubes de huit moulins, elle a charrié les arbres abattus en Charente vers Poitiers, elle a rempli les tonnes qui allaient abreuver les bovins des côteaux avoisinants, elle a autorisé les pêches, les baignades, les promenades en barques. Aujourd'hui, on la snobe un peu, mais ses poissons attirent encore l'attrail des pêcheurs à la ligne ; les saules, les vergnes (aulnes), les peupliers de ses rives, animés par les vols et les jeux des rousserolles, des hérons, des écureuils offrent leur ombre estivale aux randonneurs des chemins souples et frais.

Quatre ponts raccrochent la rive droite à la rive gauche. Ils ont fait naître des hameaux bâtis avec les calcaires des carrières cachées maintenant dans les côteaux boisés. Les routes dessinent des S dans le V de la vallée car le dénivelé est de 55 mètres entre la rivière et la butte où s'est perché le bourg. La butte de

Champagné barre le seuil du Poitou d'ouest en est sur tant de km, et limite l'horizon quand on vient de Poitiers par Gençay.

Les paysages

De nuit, le clocher éclairé constitue un phare fixe dans le « champ des étoiles ». De jour, le bourg se repère de loin par les antennes qui hérissent la butte de Fougeré. Celle-ci, du haut de ses 195 m, est le point habité le plus élevé de la Vienne. Vers le Nord et l'Ouest, la butte dégringole vite jusqu'aux 155 m des plaines du Laitier, de la Fontenille, de la Croizette. Au-delà des haras, règne encore le bocage livré surtout à l'élevage. De nombreux étangs parsèment cette région de brandes où la marne constitue des terres lourdes. Vers le Sud, la pente qui conduit aux côteaux du Clain est plus faible. Les terres de groie portent de grands espaces céréaliers. Une vieille vigne têtue résiste encore (2009), toute petite, aux assauts de l'océan de tournesols et de maïs

Explications

Les géologues expliquent la diversité des paysages champagnais. On connaît le seuil du Poitou, cette zone de passage entre les deux bassins, parisien et aquitain. Et on oublie volontiers que c'est aussi le détroit du Poitou où les deux Massifs Armoricaïn et Central se rapprochent de 70 km. En surface en fait car sous la couche de sédiments, ils sont reliés par les roches cristallines de ce qu'on appelle le socle. Celui-ci fait une sorte de bourrelet NW/SE dont le point le plus haut est justement la butte de Champagné. Pendant les millions d'années de l'ère secondaire, des mers plus ou moins profondes, plus ou moins chaudes ont des fonds qui se couvrent de couches de sédiments : les cadavres des animaux marins morts, les débris arrachés aux continents par les eaux de surface.

Ces couches forment les roches sédimentaires plus ou moins épaisses et de natures différentes. Elles vont être soumises à des tensions verticales extrêmement fortes capables de les fendre sur des kilomètres de longueur et des dizaines de mètres de profondeur, créant ce qu'on appelle *des failles*. De part et d'autres de celles-ci les blocs subissent des secousses et coulissent les uns par rapport aux autres, ce qui fait qu'horizontalement on peut passer subitement d'un calcaire en dalles à des argiles épaisses et qu'on trouve des granites à Vieillemonnaie ou de la rhyolithe dans les fossés de Lépinoux qui ont plus de 200 millions d'années. Mais dans l'ensemble, elles se sont soulevées donnant ce qu'on appelle *un horst*. Les parties basses au nord, ont pu continuer d'être occupées par des mers ou des lacs résiduels où des argiles se sont déposées.

Selon leur tracé, les failles NW/SE sur le horst ont entraîné la dissymétrie des versants. Les failles perpendiculaires qui les ont accompagnées ont dirigé le flux des eaux et sont responsables des méandres du Clain sur la commune.

Ainsi le territoire de Champagné a été doté par sa longue histoire géologique d'une grande variété de roches et de sols qui lui ont donné des matériaux de construction et une riche polyculture. L'eau ne manque nulle part grâce aux sources qui résultent de l'affleurement des argiles et grâce à la bonne centaine de puits qui trouent son sol.

La naissance de l'agglomération

Le territoire est d'abord parcouru

Le premier « Champagnais »

Quand le premier homme a-t-il posé ses deux pieds sur le territoire qui allait devenir Champagné ? On ne le saura jamais avec précision, mais grâce aux « chercheurs de silex » comme M. Pierre Paillé, on est sûr que notre ancêtre Homo Erectus était un habitué des rives du Clain. La grotte de Rocheville et la grotte des Fées (ou grotte des cochons) ont constitué des abris : une hache a été trouvée lors d'une fouille en 1910 dans la première.



Son outil par excellence était le biface, ainsi appelé parce que les percuteurs ont « sculpté » deux faces symétriques qui donnent une arête très affûtée. Il caractérise cette période appelée « acheuléenne » qui court de -500 000 à -300 000 ans et il pouvait être tenu au poing ou emmanché. Le sol de Champagné en a « livré » en quantité ! Celui-ci a été trouvé sur le chemin qui descend de la Grande Grange vers la route de La Ferrière

Une « fréquentation » continue

Les spécialistes désignent les longues périodes préhistoriques par les différentes techniques utilisées pour façonner les armes et les outils dans les matériaux durables : silex, os, cuivre, fer.

La collection de Pierre Paillé fait apparaître d'abord une grande diversité de pièces : percuteurs, haches, grattoirs, armatures de flèches. Mais elle déploie aussi la chronologie presque complète des techniques préhistoriques : des bifaces et des pointes du Paléolithique Inférieur et Moyen ; trois pièces du mésolithique, rares dans la région ; une abondance de pièces du Néolithique et du Calcholithique.

Le ramassage de surface a été effectué sur plusieurs sites, mais en particulier sur le haut de la butte de Fougeré. L'homme paléolithique apprécie de tailler ses haches dans le silex jaune-cire, l'homme néolithique polit ses haches plutôt dans le silex que dans les autres roches dures. C'est que les rognons ou nodules de silex sont abondants dans les terrains calcaires.

Le territoire est ensuite « apprivoisé »

Les premières communautés sédentaires du néolithique

Il est difficile à l'échelon de la microhistoire de savoir à quel moment précis, à Champagné, des occupants sédentaires s'ajoutent aux nomades de passage. Un indice pourtant a été retrouvé par Pierre Paillé. Il s'agit d'un bloc de pisolithe, c'est à dire de minerai de fer pauvre, aplani sur une face, d'une longueur de moins de 50 cm et d'une épaisseur variant de 8 à 25 cm. Il devait constituer une meule dormante servant à moudre l'épeautre et il révèle donc que ceux qui l'utilisaient étaient des cultivateurs.

Pas de dolmens, de tumulus, ni de menhirs connus à Champagné à la différence de Château-Larcher, La Ferrière. Mais aux Champs Curés à la limite de Champagné et de Romagne, deux ensembles complexes de fossés de deux périodes différentes. Pour l'un des ensembles, le fossé nord est interrompu par une structure carrée. (cliché de 01/94)

Les enclos quadrilatéraux structurés sont fréquents dans le sud de la Vienne (Jardres-Lencloître-Aslonnes-Nouaillé-Joussé-Jazeneuil...) , comme dans d'autres régions de France. Ils datent sans doute de l'âge des métaux, et disons pour simplifier de l'époque gauloise.



Enclos quadrilatéraux des Champs Curés – Photo C. Richard

Ils sont situés dehors des zones de terrains tertiaires, peu propices à l'agriculture. Les uns sont liés à l'activité agricole et peuvent être des fermes indigènes, des enclos à bestiaux, ou des limites de champs. Les autres sont liés à l'activité funéraire ou à des cultes.

Le territoire est colonisé par les Romains

52 avant Jésus Christ, Jules César a conquis la Gaule. Limonum, le Poitiers des Pictons, a cédé aux légions et Champagné doit obéir à Rome. Après les armes, les vainqueurs romains utilisent d'autres moyens pour « romaniser » les Gaulois : la prospérité grâce à la paix , la langue, la religion, et tous les chemins qui mènent à Rome.

Partout se développent les *villae*, ces grosses exploitations aux mains d'un propriétaire qui dirige, et

d'esclaves qui travaillent. A partir du toponyme « *Les châteaux* » sur le hameau de Says, de ramassages de tessons de céramique et de mosaïque, et de colonnes entreposées à Moulin Neuf, Christian Richard a mis en évidence par des photos aériennes la présence d'une villa, sans pouvoir la dater. Son site est conforme au modèle de la villa gallo-romaine : à moins de 250 m du Clain, dans la boucle convexe de la rivière, sur la terrasse qui domine de 12 m celle-ci, à l'abri des inondations, dos au nord et protégée par le coteau concave et son couvert forestier, au milieu de 40 ha de sols fertiles et desservie par une voie nord-sud.



Fouille du parvis de l'église en 2005 faisant apparaître un mur antérieur à la façade romane

Une autre, dont les fondations se cachent sous l'église, est sans doute à l'origine du bourg de Champagné. Ce nom vient en effet d'un nom courant sous l'Empire romain, *Campanius*. La province de Naples en Italie porte le nom de Campanie, dérivé de *Campus*, la campagne. L'empereur Auguste (-27 + 14) a décidé de recenser toutes les propriétés de l'empire et de leur donner le nom de leur propriétaire, définitivement.

Une villa a donc pu s'établir sur cette partie de la butte, voyant loin à l'horizon, disposant d'eau comme l'attestent différents puits et bénéficiant de sols variés. Son propriétaire *Campanius*, peut-être un colon romain, a donné son nom à la terre et à l'exploitation qui devient Campagnac, la propriété de *Campanius*. Le laraire de la villa, l'autel dédié au culte des ancêtres, a pu donner naissance à un petit temple à l'usage des habitants.

Un autre lieu de culte au moins, a existé au bord du Clain, celui de La Baudonnière. Il est avéré par la découverte d'un autel aux quatre divinités dans un champ au-dessus de la rivière. Les Gaulois adoraient les sources et les eaux ; les Romains y ont substitué leurs divinités et leur culte. Peut-être venait-on là pour implorer la guérison de maladies aux yeux, comme à Chassenon en Charente.



Autel aux quatre divinités à La Baudonnière photo 1980

Un chemin longeant le Clain menait au lieu de culte et à la grotte de Rocheville. Mais une voie importante franchissait le Clain à proximité, à gué d'abord puis par un pont romain, remplacé par celui du XV^e siècle. Cette voie romaine venait de Poitiers par Gençay, Boismorin, Lussabeau. Elle passait au pied de Boisvert et descendait vers le Clain en ligne droite.

La naissance de la paroisse

le lien entre Milan et Champagné

C'est grâce à ces voies romaines et aux contacts qu'elles permettent que le christianisme se répand. Et d'autant plus vite après 313 que l'édit de tolérance de Milan met un arrêt aux persécutions de chrétiens. A Poitiers comme dans les grandes villes de l'Empire, les évêques comme St Hilaire (environ 315-368) convertissent beaucoup de païens au christianisme. Dans les campagnes, son contemporain St Martin, créateur du monastère de Ligugé avant de devenir Evêque de Tours, contribue beaucoup à l'évangélisation.

Celle-ci va s'amplifier grâce au culte des reliques qui est efficace auprès des païens. Les premières reliques sont celles des martyrs St Gervais et St Protas, suite à la découverte de leurs cadavres en 383 par l'évêque de Milan, St Ambroise.

Or l'église de Champagné est dédiée aux jumeaux martyrs. Il est donc probable qu'une église a été bâtie sur les ruines de l'ancien temple de *Campagnacus*. A une date indéfinissable, mais à l'époque mérovingienne à coup sûr ! si l'on suit le Père Camille de la Croix (1831-1911), grand archéologue, qui note dans ses carnets qu'on lui a signalé 4 colonnes mérovingiennes dans le jardin du curé provenant de l'abside de l'ancienne église.

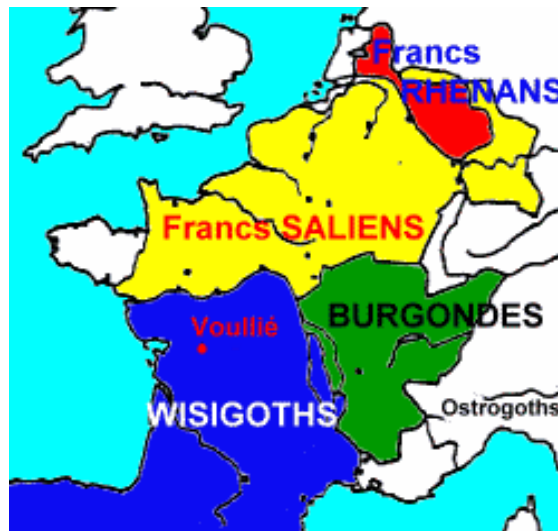


L'invention des reliques de St Gervais et de St Protas par Philippe de Champaigne

Dotée d'une église, la petite agglomération de Champagné, devient une paroisse dans le cadre de laquelle sa population se rencontre pour l'eucharistie. C'est dans le cimetière autour de cette église qu'elle enterre ses morts, dans des sarcophages, car l'inhumation a pris le pas sur la crémation. La paroisse existait-elle quand les Wisigoths se sont installés en Aquitaine aux dépens de l'Empire romain au début du Ve siècle ? De toutes façons, les habitants de *Campagnacus* ont eu à connaître, sous le joug des Wisigoths, la bataille entre Clovis et Alaric.

La bataille de 507

La division de la Gaule au temps de Clovis



On sait que le roi franc Clovis, marié à Clotilde, s'est converti au christianisme et s'est engagé dans la reconquête des pays de l'ancienne Gaule. Il rencontre l'armée des Wisigoths près de Poitiers et tue son chef Alaric. Alors, non seulement il s'empare de sa province, mais il y fait disparaître l'hérésie arienne imposée par les Wisigoths. Les historiens ont fixé cette bataille fondamentale pour l'origine de la France à Vouillé, mais des chercheurs ont tenté de démontrer qu'elle avait eu lieu à Voulon et que ses dernières péripéties s'étaient déroulées dans les plaines de Champagné.

le lien entre Poitiers et Champagné

Quoiqu'il en soit, cette bataille est importante pour la paroisse. Sur le tombeau de St Hilaire à Poitiers s'était bâti un monastère. Ses moines ont été favorables à Clovis dans sa lutte contre les Wisigoths et, selon leurs dires, pour les récompenser, le roi mérovingien les aurait dotés de « *deux domaines considérables situés l'un en Poitou, nommé Campaniacus, l'autre dans le diocèse d'Auxerre appelé Longé* ». Leur document datant de 511 s'est avéré être un faux. Mais aux moines ont succédé les Chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand, et eux peuvent montrer un acte daté de 889 qui est authentique. Sur celui-ci, *Campagnacum* arrive en tête d'une liste de 12 domaines possédés par le chapitre. Désormais, il sera question de *Campagnacum beato Hilarius*, c'est à dire Champagné-Saint-Hilaire.

La naissance de la seigneurie

La mise en place de la seigneurie

Les raids des Vikings, des Hongrois et des Maures ont créé une peur qui a conduit à l'organisation féodale. Les seigneurs, propriétaires de la plupart des terres, sont intégrés dans une dépendance les uns aux autres, dont le sommet est le roi. Les chanoines de St Hilaire le Grand de Poitiers tiennent une place particulière dans ce système car ils ont reçu la terre en *franche aumône*, c'est à dire qu'aucun droit n'y est exercé au-dessus d'eux.

La seigneurie de Champagné est vaste puisqu'elle comprend la paroisse St Gervais-St Protais, et celle de St Laurent à Romagne, La Millière constituant un fief indépendant. Ce détail montre la complexité du système féodal qui se met en place, notamment dans la définition des limites de seigneuries. En cinquante ans, les chanoines de St Hilaire font appel au pape trois fois pour punir les seigneurs de Vivonne et l'évêque de Poitiers qui ont pillé les marges de leurs terres.

L'enrichissement de la seigneurie

Après l'an Mil, la seigneurie de Champagné, à l'image de la France, connaît une période de dynamisme. Les défrichements sont le signe de l'augmentation de la population. Nouveaux venus ou nouvelles bouches, le seul moyen de les nourrir c'est de conquérir des terres sur la forêt qui est abondante. Beaucoup de villages terminés en *ière* ou *erie* datent de cette période.

L'église primitive trop délabrée ou trop petite sans doute est remplacée par une église romane. Elle date de ce grand mouvement qui « *couvre la France d'un blanc manteau de cathédrales* » et le portail présente des architraves sculptées comme certaines de Notre-Dame la Grande de Poitiers, qui datent du premier tiers du 12^e siècle. Une autre église est construite à cette époque, mais à l'usage des moines

bénédictins de l'abbaye de Moreau, établie dans un méandre du Clain, avec la protection de l'évêque de Poitiers.

Les croisades après 1099 ont ouvert la Méditerranée au commerce et aux influences, comme le transfert des technologies. Les moulins à eau sont installés assez tôt sur le Clain puisque Moulin-Vieux et Moulin-Neuf sont cités dans un texte de 1257. Il en existe 6 autres sur la seigneurie : La Pierrerie, la Cueilie, Le Moulinard (ou la Forge), Le Parc, Says et Vieillemonnaie.

En 1269, le Doyen de St Hilaire le Grand est aussi Comte du Poitou. Et c'est, excusez du peu, Alphonse de Poitiers, frère de Saint-Louis. Il décide que « *dans ce dit village de Champagné se tienne désormais un marché le samedi de chaque semaine* ».

Le fonctionnement de la seigneurie

Même s'ils sont libres, les paysans de Champagné sont totalement dépendants du chapitre de St Hilaire le Grand. Ils vivent sur une exploitation dont il est le propriétaire foncier, et à qui ils doivent payer une redevance personnelle, *le cens*. Ils ont des servitudes collectives comme *les corvées*. Et d'autres comme « *le droit de gîte* » quand le trésorier du chapitre se déplace à Champagné. Tout cela évolue : par exemple en 1259 ce « *droite de gîte* » est commué en une redevance annuelle de 100 sous.

Tous les habitants sont placés sous la juridiction du seigneur appelée *le ban*. Ils sont donc soumis à sa police et à sa justice, basse, moyenne et haute. Ils doivent attendre le ban des moissons et le ban des vendanges pour commencer les travaux. Ils doivent utiliser ses moulins, moyennant le paiement *des banalités*. Enfin, puisque les chanoines assurent les services religieux par les églises et leurs desservants, les paysans doivent verser sous forme de gerbes ou de volaille *la dîme*, cet impôt qui doit son nom au fait qu'elle correspond le plus souvent au dixième de la récolte.

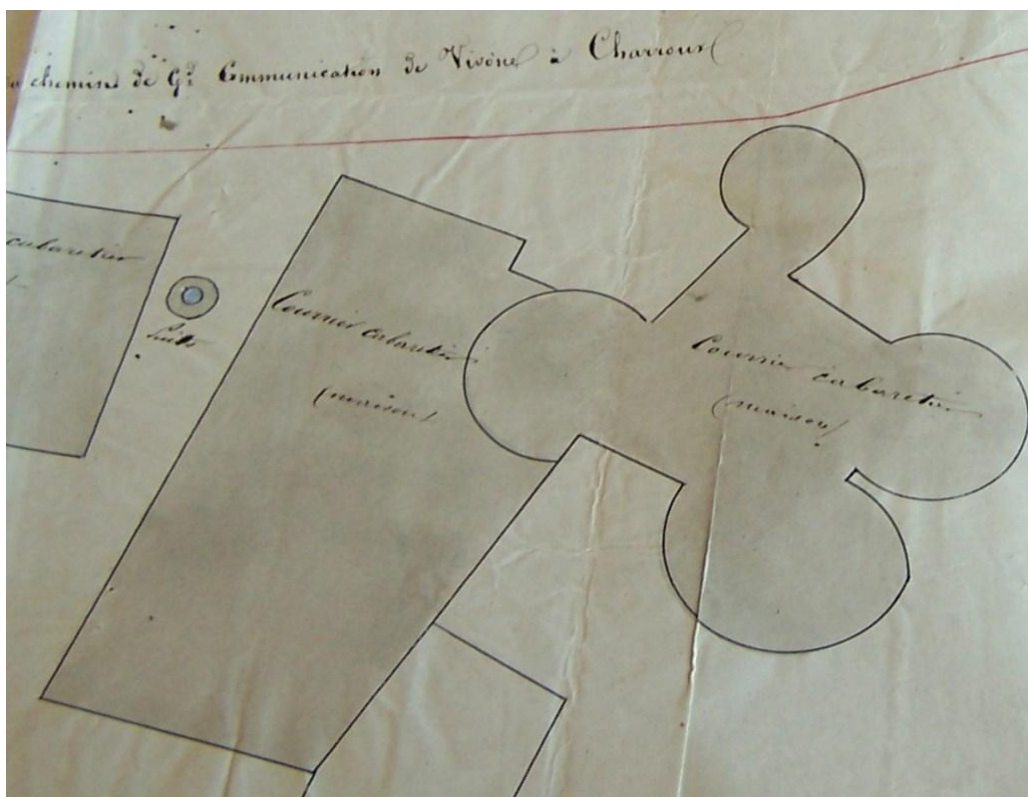
La naissance de la châtelainie

La construction du château

Tant de richesses disponibles ne sont pas sans jouer un rôle dans les origines de ce long conflit franco-anglais qu'on appelle la guerre de Cent-Ans, en fait de 1337 à 1453. Le Poitou est une des provinces les plus éprouvées et Champagné a beaucoup souffert durant ces troubles.

On a retrouvé en 1912 dans les sarcophages mis au jour dans le quartier de l'église, jusqu'à cinq squelettes. Il est possible que cela témoigne des ravages de la peste noire qui a tué les deux tiers de la population française en quelques années. Mais les témoignages de l'époque sont clairs : une chronique de l'époque où Jeanne d'Arc s'apprête à partir en mission, évoque Champagné , « *comme désert et perdu par les guerres* ». Selon un autre document, l'abbaye de Moreau « *avait été ruinée pendant les guerres avec les Anglais* ».

On comprend que les chanoines aient pris la décision de faire construire une forteresse pour protéger la population. Dans une description de 1464, elle apparaît « *belle et forte, bien emparée et suffisant pal et muraille, tours, portails, mâchicoulis...* ». Le temps des sarcophages étant bien fini, ceux-ci ont servi à constituer un monticule sur lequel elle a été édifiée.



Plan de l'ancien château

Mais aussi, face à l'adversité et aux difficultés de produire, les familles se serrent les coudes et constituent *une frêrèche*. C'est le cas au Pouyaud où Jehan Perons et ses cousins germaines André et Huguet Perons sont « *tous demeurant ensemble en une maison, compagnons en communauté* ».

La renaissance de la prospérité

La paix venue, après la victoire de Castillon sur les Anglais en 1453, la reprise économique est sensible partout. A Champagné, elle se marque par deux grands travaux :

L'église qui a été endommagée, est remaniée selon le style de l'époque. Au chevet, les trois verrières qui formaient le triplet roman, sont remplacées par le vitrail ogival visible aujourd'hui. La chapelle nord est totalement refaite dans le style gothique, avec des voûtes sur croisées d'ogives et des contreforts puissants.

Au coeur du bourg qui s'est agrandi, les chanoines font construire en 1481 une halle qui va servir au commerce du blé notamment. D'après les calculs de l'universitaire Alain Champagne..., elle aurait été formée de trois travées, soit une dimension de 9 m sur 6.

Douze ans après, les chanoines peuvent alors obtenir pour la châtellenie, la création de 4 foires. Elles sont fixées le 20 janvier, le 27 avril, le 19 juin et le 10 août de chaque année et elles vont se perpétuer jusqu'à la Révolution de 1789. Elles se tiennent dans la halle et quand le bourg se sera agrandi vers l'ouest, également sur la place du Pilori.

Champagné reste un « *bon et grand village* »

La paix a aussi redonné du pouvoir au Roi de France. Certes le chapitre de St Hilaire garde la basse, moyenne et haute justice sur la chatellenie de Champagné. Le pilori dressé sur sa place, sans doute peu utilisé, rappelle tout de même ce qu'il en coûterait de mal faire. Mais, en 1467, c'est le Roi Louis XI qui désigne comme « *capitaine et garde de la place* » de Champagné « *Etienne Esguiller, écuyer* » et qui somme les chanoine de bien l'accueillir.

C'est devant le procureur royal de Poitiers que les défenseurs des habitants de la paroisse de Champagné, en 1465, portent leurs revendications de pouvoir prélever dans les bois, les moyens de chauffage et la pâture en « *telle quantité que bon leur semble* »

Ainsi donc si la chatellenie compte surtout des paysans tenanciers du chapitre, elle fait vivre aussi tout un monde d'officiers royaux, on dirait aujourd'hui de fonctionnaires - sénéchal juge, procureur, capitaine, gardien de prison, notaires-, de marchands et d'artisans et en particulier les meuniers. Pourtant Champagné n'atteint ni par sa population, ni par ses libertés le statut de ville.

En effet, s'il existe à partir de 1456 *un sceau aux contrats* permettant d'authentifier les courriers, au nom de Champagné, il reste à l'usage des chapelains et bacheliers de St Hilaire de Poitiers.



Au centre : face du sceau aux contrats de Champagné

Les guerres de religion

La religion réformée ne pénètre guère à Champagné. On peut noter seulement que Jacques Ingrand,

vivant au début du XVI^{ème} siècle, est ministre protestant et désigné comme sieur de La Fontenille (de Champagné) et de Sigogne (Charente). La Fontenille reste une possession de protestants puisque le 1^{er} avril 1702, Dame Françoise Poudre, veuve de Me Pierre Ingrand, sieur de la Fontenille abjure en l'église de Champagné les hérésies de Luther et Calvin.

Dès les premiers affrontements entre catholiques et protestants, les chanoines de St Hilaire le Grand prennent la précaution de retirer les reliques de l'église de Champagné et de les cacher dans un grenier de Poitiers. Bien leur en prend car en octobre 1582 ils délivrent la somme de 4 écus pour "*parachever les réparations de l'église de Champagné-Saint-Hilaire qui avait été ruinée durant les troubles.* » Quant à l'abbaye de Moreau, un acte du 2 mars 1570, mentionne que le monastère est entièrement désert et inhabitable et que l'église et les bâtiments ont été incendiés.

La société de Champagné sous la monarchie absolue

Si la population de Champagné vit ensemble sur le même territoire, elle est bien dissemblable selon sa fonction sociale, en niveau de vie, en notoriété, en pouvoirs. La Révolution a popularisé les trois classes : clergé, aristocratie, Tiers-Etat.

Le clergé séculier et régulier

Le clergé à Champagné, c'est d'abord le curé et le vicaire qui desservent l'église et encadrent les paroissiens. Et ce sont aussi les moines de l'abbaye du Moreau qui suivent la règle bénédictine. Dix curés seulement se sont succédé au presbytère entre la fin des Guerres de religions et la Révolution, c'est-à-dire en deux siècles. Pierre Loiseau (1660-1691) a laissé son nom sur le bénitier à l'entrée de l'église. Ils reçoivent la portion congrue de la dîme, c'est à dire la plus petite part et en dehors de leur sacerdoce, ils doivent mener une vie de petits propriétaires, avec leurs soucis de clôtures et de rentrée des denrées.



Bénitier de l'église de 1674

Les moines du Moreau sont jusqu'à 18 à vivre dans l'abbaye au bord du Clain. Celle-ci est de nouveau endommagée lors des guerres de religions, et l'église du lieu ne peut être réparée. Mais le logis abbatial est restauré plus efficacement par Louis De Rechignevoisin en 1656 qui y fait graver ses armoiries, surmontées d'une mitre et d'une crosse. Il est le 18^{ème} dans la liste des 24 abbés qui se succèdent de 1165 à 1789.

Les nobles en leurs nobles demeures

C'est une douzaine de nobles que compte la chatellenie de Champagné sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Sur les registres paroissiaux, ils sont désignés par les titres d'écuyer et sieur d'un lieu !

Parmi ceux qui ont des armoiries, il y a les Montsorbier de Boisvert "*Porte burelé en pal d'azur et d'argent de onze pièces, à la bordure composée de même*". Le château des Pain de la Fenêtre à Grandchamp n'existe plus, mais il reste les sculptures dans le mur de la maison Cailleau et un magnifique blason sculpté.



La Vierge au croissant de lune de la maison Cailleau

En 1760, Messire Henri Augustin de Marconnay meurt Sénéchal de Champagné-Saint-Hilaire dans son château de Bois-Brault, et Messire Antoine Claude Rambault de Barallon en 1783 : il était officier au Canada sous Montcalm avant d'être écuyer, sieur de Fontmort. Le 15 septembre 1785, on enterre Louis Danché, veuf de Renée Radegonde de Touzalin. Il a entretenu le précepteur Pierre Chabanne dans sa maison de Bretagne.

La grande famille des Desmier de la Carlière, apparentée aux Desmier d'Olbreuse qui ont donné dans leur descendance des rois d'Angleterre et de Prusse, vivait dans le « Vieux Logis ». Beaucoup sont baptisés à l'église de Champagné et, au mariage de René Desmier avec Marie Chitton le 27 novembre 1754, il y a deux Touzalin de Lussabeau, les Beauregard, les Le Bossu, il y a Chollet des Ages, plus les Cousins Desmier du Montet (de Saint-Gaudent).

Des écarts dans le Tiers

A la différence de la noblesse qui peut perdre la vie et gagner la gloire sur les champs de bataille, la bourgeoisie de Champagné gagne plutôt sa vie dans les prétoires, les cabinets et les études. Comme par exemple, les 21 notaires qui se succèdent à Champagné entre 1633 et 1800. La bourgeoisie pas droit aux armoiries, mais elle peut comme Louis Béra à Boisvert afficher son appartenance à la franc-maçonnerie sur le linteau de sa porte.

Les femmes de la bourgeoisie, comme toutes les autres, ont beaucoup d'enfants : Marie Couillaud, par exemple, femme du notaire Jean Tellet meurt le 31 mars 1710, à 34 ans, suite à ses septièmes couches. Mais le mode de vie des avocats, des procureurs et des notaires est plutôt semblable à celui des nobles : leurs descendances constituent de véritables dynasties à la recherche de promotions dans une carrière juridique ; ce sont des propriétaires fonciers qui vivent dans de belles demeures ; leur esprit de classe les pousse à faire partie de la Confrérie de Saint-Nicolas qui les enterre dans la chapelle sud de l'église, dédiée au saint.

Le premier recensement de la population ne date que de 1796, et il ne porte que sur les 783 personnes de plus de 12 ans. Mais il donne tout de même une bonne appréciation de Champagné sous la Monarchie Absolue abattue sept ans auparavant. Il y avait une centaine d'exploitations agricoles puisqu'il fait état de 98 cultivateurs. Mais beaucoup d'autres vivaient de la terre parce qu'il est fait mention de 80 domestiques, de 199 femmes, 86 filles et 56 garçons dont beaucoup étaient de la famille des cultivateurs. De plus, 65 personnes sont désignées comme jardiniers et les 17 hommes à tout faire qu'on appelait *journaliers* devaient être employés dans les fermes pour les travaux pressants.

Les artisans sont nombreux et leurs tâches, qu'elles se placent avant ou après les travaux des champs sont toujours en rapport avec les cultivateurs. Impossible de citer tous les métiers ! La production de céréales alimente les moulins de 5 meuniers et l'activité commerciale de 3 fariniers. Beaucoup plus travaillent les textiles : 8 cardeurs, 5 tisserands et 3 texiers (ou tisseurs, sans doute les ouvriers des premiers), une couturière et *un fltoupier*, quelqu'un qui bat le chanvre pour en extraire la graine. Plus encore fabriquent ou réparent les engins et les bâtiments agricoles : 7 charpentiers, un charron, 5 maréchaux, 5 maçons, 5 menuisiers. Mais pour tout ce monde, il n'y a qu'un aubergiste ...déclaré.

Au sein de tous ces Champagnois qui ont un « travail manuel », la richesse est bien sûr, inégalement partagée. Le notaire de Château-Larcher qui vient faire, en 1701, l'inventaire de feu Gaspard Gauvreau, meunier à Vieillemonnaie, estime à 245 livres la valeur de ses meubles et à 1230 livres celle de son cheptel. Il signale d'autre part des créances dont il disposait sous forme de 4 obligations, d'une valeur de 170 livres. Dans le logis de François Dennis, mort dix ans plus tard, il n'y a pas comme chez Gaspard Gauvreau, entre autre, « *un bois de lit enquenouillé, fait au tour fort travaillé* », ni « *trois tables et 12 chaises* » mais « *2 méchants chalits, une table, deux chaises et deux bancs* ».

Ce n'est pas la question de la richesse qui déclenche la Révolution de 1789, mais celle de l'inégalité des droits et des libertés. Dans sa lettre du 22 décembre 1788, un ami parisien de Jean Guitteau, contrôleur des actes à Champagné, lui annonce que « *les ducs et pairs demandent que leurs terres soient imposées comme celles du Tiers-Etat* ».

La naissance de la commune de Champagné-Saint-Hilaire

Bonjour Monsieur le Maire

1789 est une date universellement connue. On en connaît les faits violents : la prise de la Bastille, les châteaux brûlés, le retour forcé de Louis XVI de Versailles à Paris. On devine les joies des Champagnois à l'annonce que leur dépendance aux chanoines de Saint-Hilaire le Grand est terminée, qu'ils n'ont plus à payer la dîme, que le droit de chasse est accordé à tous.

Mais il y a au niveau de la communauté plusieurs revers à la médaille. La seigneurie féodale fait

place aux deux communes de Champagné et de Romagne. Mais surtout, plus de seigneur cela veut dire plus de sénéchal, plus de procureur, plus de notaires ! La localité se replie donc sur les activités rurales, agriculture et artisanat. Sa situation à l'écart des grandes routes l'empêche de jouer un rôle dans la nouvelle hiérarchie administrative : elle fait partie du canton de Sommières, avec Romagne, Château-Garnier, Saint-Romain. Et les foires ancestrales sont supprimées malgré les pétitions de nombreuses communes.

La satisfaction, c'est que les électeurs de la commune -c'est à dire les hommes riches-nomment le responsable de la vie publique dans la commune, qui porte le titre de maire et qui dirige le Conseil communal. Le premier maire élu le 4 novembre 1792, après la proclamation de la République, est Jean Vincent Bourdier. C'est un jeune homme de 31 ans, neveu de Louis Béra, notaire, par sa mère. Il habite le bourg où il est cultivateur. Il a une robuste santé qui le mènera jusqu'à 81 ans en restant célibataire. Sa signature est visible durant longtemps sur les registres d'Etat Civil qui ont remplacé les registres paroissiaux.

Gens qui rient et gens qui pleurent

Pour assainir ses finances le nouvel Etat décide de nationaliser les biens de l'Eglise et de les vendre. Voilà donc, dès 1791, les bois, les terres, les bâtiments du Chapitre de St-Hilaire, de l'abbaye de Moreau, de la Cure de Champagné et des chapelles qui sont mis aux enchères à Civray. Et les acheteurs se pressent. L'exemple d'un bois-taillis de 18/20 ans dans le bois des Defunts, est clair : il est estimé à 2200 livres, mais deux enchérisseurs se le disputent. C'est Pierre Dupont, de Champagné qui l'obtient... pour deux fois plus cher, pour la somme de 4575 livres.

Le clergé vit mal la Révolution. Il devient salarié de l'Etat, et le 16 octobre 1790, Gaultier, le vicaire, demande à toucher les 87 livres 10 sols qu'il percevait auparavant. Le curé Gireuse, en place depuis 24 ans ne se résout pas à prêter serment, alors il doit partir, en Espagne.

Le sort de la noblesse se détériore encore plus. Elle a sacrifié ses droits féodaux pour arrêter les mouvements de violence contre ses châteaux, mais les institutions nouvelles, l'ouverture des carrières militaires à tous ne lui plaisent pas. Le premier noble à partir de Champagné en 1791 est Louis René Sylvain Desmier, seigneur de la Carlière. Il a 35 ans. Il se trouve en Angleterre quand il meurt en 1802. Suivront les Marconnay de Bois-Brault, un Dancel de Bruneval de Lépinoux, Ague de la Voûte, gendre des Touzalin de Lussabeau, Danché de Bretagne. Bientôt leurs biens sont mis sous séquestre en vue d'être vendus et leur famille devient suspecte donc privée de liberté.

Cela fait des plaignants car les propriétaires sont partis, parfois sans payer les gages aux serviteurs, parfois sans avoir remboursé des frais engagés par leurs fermiers.

La butte devient Montagne

Champagné vit donc sa Révolution en fonction des décisions des assemblées à Paris. Ainsi la loi du 16 octobre 1793 intime l'ordre aux municipalités dont le nom de la commune fait référence à la religion, de bien vouloir la désigner de façon laïque. Jean Vincent Bourdier et son conseil prennent leur temps, mais ils ont un coup de génie. La butte leur inspire l'idée de remplacer *Saint-Hilaire* par *La Montagne* et du coup ils font plaisir aux Danton et Robespierre qui dominent la Convention avec leur groupe appelé La Montagne, parce qu'il siège sur les gradins du haut.

Mais ce double jeu de mots est difficile à assimiler par le secrétaire qui sur un acte du 17 février 1794, doit raturer le nom du saint pour inscrire la nouvelle dénomination. Il faut dire que peu de temps avant il avait fallu assimiler le nouveau calendrier républicain et admettre comme prénoms Artichaux ou Laurier ou encore Rhubarbe ...

D'ailleurs son investissement est de courte durée car 7 mois après, le 12 septembre 1794, le nom ambitieux de *Champagné-la-Montagne* fait place à *Champagné-Hillaire*. C'est que Robespierre a perdu la tête sur la guillotine en juillet et on revient un peu au passé. Mais le secrétaire ne sait toujours pas à quel saint se vouer et cafouille encore !

La révolte des femmes

L'An II -septembre 1793/septembre 1794- popularisé par ses soldats de la République, vainqueurs des soldats des monarches, est une année difficile. Le mot « *indigents* » désigne alors tous ceux qui sont les plus démunis. Des secours sont prévus par la loi du 1er février mais leur attente crée des exaspérations. A Champagné, il se dit que les Conseillers de la commune gardent ces secours envoyés de Civray. Huit citoyennes rassemblées devant la maison commune près des halles s'en prennent à l'un d'eux, Joseph Richard, riche propriétaire des Moisnières de 60 ans, et marchand de blé. Elles le frappent, le tirent par les cheveux sous l'oeil goguenard de quelques hommes.

Le maire, responsable de l'ordre public rédige un procès-verbal de l'incident qui entraîne quinze jours plus tard l'arrestation des 8 révoltées. Conduites à pied jusqu'à Civray par 2 gendarmes et 25 soldats, elles vont y être jugées. Impossible de savoir à quelles peines, mais deux ans après, elles sont toutes recensées à Champagné.

Ce ne sont pas de jeunes têtes brûlées puisqu'elles ont entre 28 et 55 ans. Ce ne sont pas les plus misérables car s'il y a deux veuves, les autres sont fille et femmes d'artisans ou marchands. Mais ce sont sans doute de fortes personnalités ! La femme Texier n'est-elle pas surnommée « La Voyante » ?

Un régime au pas de charges

La Révolution s'est enlisée dans les guerres et les dettes jusqu'au terme du XVIII^e siècle. En quelques coups d'éclats et un coup d'Etat, le Général Bonaparte devient l'homme providentiel. Pas pour les jeunes en âge de combattre car si Napoléon est maître en France, il ne peut l'être tout à fait de l'Europe. Et de jeunes champagnais sont retenus prisonniers ou meurent loin de leurs champs, sur les champs de bataille.

En 1806, Louis Zéphirin Béra, est sous-lieutenant sur le vaisseau *La Gloire* lorsque celui-ci est capturé par les Anglais. Il reste six ans chez l'ennemi avant de s'enfuir. Son frère, officier au 69^e de ligne, est tué en 1811 au Portugal. En 1813, ce sont quatre soldats que Champagné enterre : ils ont entre 18 et 26 ans. Ils ne sont pas tués au combat mais morts de maladies dans les hôpitaux militaires de Vérone en Italie, de Saint-Sébastien en Espagne, de Tours et de Saint-Malo.

Les guerres napoléoniennes font deux victimes à retardement : Pierre Mugues de Ceaux et son meurtrier Jean Fumeron de la Baudonnière. Celui-ci avait été soldat de Napoléon. Sans doute avait-il des soucis d'argent, et la mort ne lui posait-il pas de problème. Il attend Mugues dans « *les grands bois de la Millière* » pour lui voler l'argent produit par la vente d'un fusil et le tue. Il est guillotiné le 17 juillet 1817 place du Pilon (de la Liberté) à Poitiers.

Le déplacement du cimetière

Napoléon laisse des charniers sur ses champs de bataille, mais il prend le temps de rédiger en juin 1804, une loi qui prescrit pour des raisons d'hygiène, de placer les cimetières hors de la ville, « *sur des terrains élevés, battus par les vents, de préférence au nord* ». Il semble que dès 1810, Jean Vincent Bourdier ait obéi puisqu'il décide pour réparer un pilier de l'église que « *les pierres de taille peuvent être prises dans le cimetière des tombes qui ne sont pas reconnues de leurs propriétaires.* » Ce qui veut dire que le nouveau cimetière, celui d'aujourd'hui, est en cours d'aménagement. La plus vieille tombe qui demeure encore visible est de 1825, mais les travaux qui ont corrigé le tracé de la route de Vivonne ont pu conduire à éliminer des tombes antérieures.



La plus vieille tombe : Mariane Nallet - 1825

Le cadastre napoléonien

Le cimetière n'est pas signalé sur les deux cadastres napoléoniens conservés aux Archives Départementales à Poitiers. C'est bien deux types de cadastres que Bonaparte a ordonné de dresser pour pouvoir mieux répartir les impôts fonciers. Le premier, au 1/5000, réunit les propriétés par « masses de cultures » et ne définit pas bien la surface de chaque propriétaire. 16000 communes seulement sont ainsi cadastrées et Champagné en fait partie. Le deuxième est commandé en 1807 et représente toutes les parcelles sans leurs cultures. C'est une oeuvre de longue haleine et Champagné a la chance de disposer dès 1812 de son cadastre avec son tableau d'assemblage, ses sections et ses matrices. C'est ce travail qui est la base des cadastres contemporains.

L'occupation des sols

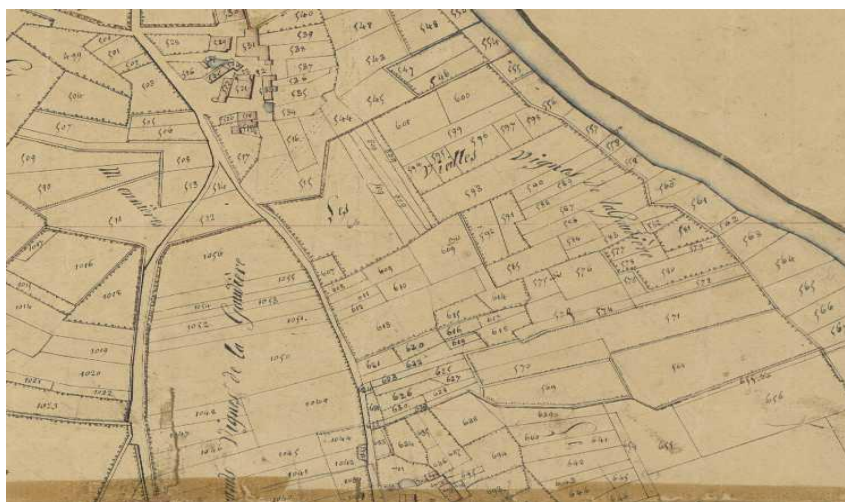
Le cadastre napoléonien montre bien que la Révolution a profité aux grands bourgeois et aux notables de l'Empire. Olivier Macoux Rivault, baron d'Empire, Comte de la Raffinière est en 1817 gouverneur de la Rochelle et député de Charente-Inférieure. Il possède à Champagné 70 parcelles sur Chaumes et La Gaudière, qui font une surface de 82 ha. Avec ses terres de Brux, il a un revenu de 12000 livres. Joseph Charles Béra, domicilié à Poitiers possède 43 ha situés surtout au lieudit la Carlière et divisés en une cinquantaine de parcelles.

Le terroir de Champagné est loin d'être totalement mis en valeur car la surface cumulée des brandes et bruyères, des zones incultes et des terrains vagues représente plus du quart de la superficie. Cependant, ces sols peuvent servir de compléments aux herbages qui ne couvrent que 14% du territoire. Les terres labourées gardent bien sûr la meilleure part avec près de la moitié du sol si l'on compte les jardins et les chénevières.

Dans une économie de l'autosuffisance, la vigne est indispensable, c'est pourquoi elle couvre 143 hectares, soit 3% de la surface communale. Elle est présente sur toutes les sections et apparaît comme ancienne puisqu'elle est souvent inscrite dans la toponymie.

Les chataîgneraies, elles, ne sont mentionnées que sur Boisbrault, la Combaudière et les Vallées, mais des chataîgniers existent dans les haies ou en plein vent. L'indication de leur présence révèle l'importance de la chataîgne dans l'alimentation, au même titre que la vigne.

La commune de Champagné a gardé assez peu de bois puisque taillis et futaies font à peine 7% de sa surface.



Détail du plan cadastral de 1812 - Section M feuille 2 - la vigne dans la toponymie

L'œuvre des maires du XIX^{ème} siècle

14 hommes exercent cette fonction

Ils sont parfois élus, parfois nommés par le préfet. Trois seulement ne sont pas propriétaires ou exploitants : Jean Guitteau (1816-1823) est notaire et procureur, Alfred Amillet (1848-1852) est médecin, Marcellin de Bonnal (1859-1862) est journaliste. Quatre des sept premiers sont proches de Louis Zéphirin Béra, notaire à Lusignan, puis Juge de Paix à Gençay : Bourdier est son cousin par sa mère, Guitteau est son oncle par sa femme Marie Béra, Amillet est son ami et frère de Loge, de Bonnal est son gendre. Lui-même est conseiller à partir de 1839, jusqu'à sa mort en 1857.

Tous ces maires ont su engager les travaux nécessaires à l'adaptation de Champagné aux développements du XIX^e siècle.

Les querelles de clocher

La révolution administrative de 1790 a confié aux communes la propriété mais aussi l'entretien des bâtiments religieux. Or des orages, au début de l'hiver 1807 ont endommagé les toitures de la chapelle St Nicolas et de la cure, et le Maire Bourdier engage des travaux de réfection en même temps que ceux de la halle et de la maison commune. Trente ans après, le maire Mammès Nallet et le curé Grimaud ont les mêmes soucis, auxquels vont s'ajouter l'inquiétante dégradation du clocher « *masse énorme qui s'élève très haut au milieu de notre église* ».

Vingt ans vont encore s'écouler, les pierres se détacher des piliers du clocher, la neige poudreuse s'infiltrer en hiver sous les tuiles. Le Préfet n'est pas très compréhensif, le Ministère des Cultes n'est pas très généreux, et en désespoir de cause le maire Maupetit et sept membres du Conseil Municipal décident le 2 juin 1858 de faire démolir le clocher, vieux de plus de 700 ans. Les 6 autres Conseillers en colère, rédigent une pétition qui, le 17 juillet, recueille 197 signatures de « *propriétaires contribuables* » habitant la commune.

Le Préfet tranche pour la démolition le 8 octobre et en décembre 1858, les ouvriers du maître-maçon Durant ont bien travaillé : Champagné n'a plus de clocher ! Et cela va durer dix ans. En effet, ce n'est qu'entre mai 1868 et août 1869 que l'entreprise Lafosse de Saint-Benoît réalise les gros travaux. La deuxième nef visible sur le cadastre de 1812 est supprimée et le mur nord est construit entre les piliers, un clocher plus élancé est planté contre ce mur et non pas en façade comme il avait été proposé, des verrières sont percées dans le mur sud, des voûtes d'arête en plâtre recouvrent le chœur et la nef. Voilà la paroisse de Champagné munie d'une église restaurée, plus de dix ans avant celle des paroisses voisines.

La saga du chemin de grande communication n°50

Il y a une autre grande affaire qui agite les édiles de Champagné en même temps que la restauration de l'église, c'est l'aménagement du chemin de Gençay au Courault. Dès 1821, dans son style percutant, le Curé Garan félicite le maire Jean Guitteau de bien entretenir les chemins vicinaux mais se demande si Monseigneur osera venir en hiver donner la confirmation, tellement les autres chemins sont mauvais. Celui de Gençay, sur le tracé d'une ancienne voie romaine, passe par Boismorin (commune de Magné), la Courdemièrre et après Lussabeau fait une grande courbe pour arriver dans le bourg, au relais de poste (maison de Mme Marcelle Artus).

En 1851, la construction de la voie ferrée Poitiers-Bordeaux et de la gare du Courault met le nouveau moyen de transport, à la portée de Champagné. A condition qu'une liaison routière solide soit réalisée, le chemin de Grande Communication n°50. Et que le Conseil Municipal fasse valoir aux autorités qui peuvent financer, que Champagné est un passage obligé vers le Courault, pour Magné-Gençay-St Maurice d'une part et Brion-St Secondin-La Ferrière d'autre part.

Il faut plus de dix ans à partir de la délibération du 14 août 1853 pour créer par tronçons ce ruban de trois couches de cailloux bien tassés, entre Gençay et Le Courault. Certes pour des raisons financières, mais surtout en raison de longs débats sur les tracés. Entre Champagné et la gare, certains veulent utiliser les ponts de Vieillemonnaie et Monts, mais finalement, c'est la version par Says qui l'emporte, avec la construction d'un nouveau pont. De Gençay à Champagné, c'est le dernier tronçon qui pose problème puisque trois tracés différents sont en concurrence.

La construction des écoles

Dans les lettres envoyées au Préfet des fautes d'orthographe ont été oubliées. Il faut croire que la loi Guizot de 1830 qui fait obligation aux communes d'entretenir une école, n'a pu être appliquée à Champagné comme souvent ailleurs. En revanche, la loi Falloux de 1850 qui renouvelle cette obligation, a été suivie d'effet puisque le budget communal de 1853 prévoit l'achat de « *mobilier d'école* ». De 1843 à 1879, l'instituteur est Jean Compagnon, fils de Pierre Marie Compagnon, cultivateur aux Renardières. Il est assisté de sa femme institutrice, Madeleine Berland. A son enterrement, le 23 avril 1899, il est salué comme un excellent enseignant.

Le recensement de 1866 le prouve ! Sur 1678 Champagnais, il y en a certes 1014 -sans doute les anciens- qui ne savent ni lire ni écrire, mais 78 savent lire et 586 savent lire et écrire. Ce recensement montre aussi la justesse de la lutte de André Léo en faveur de l'enseignement féminin puisque, si la moitié des hommes ou presque sont alphabétisés, ce n'est que 30% des femmes.

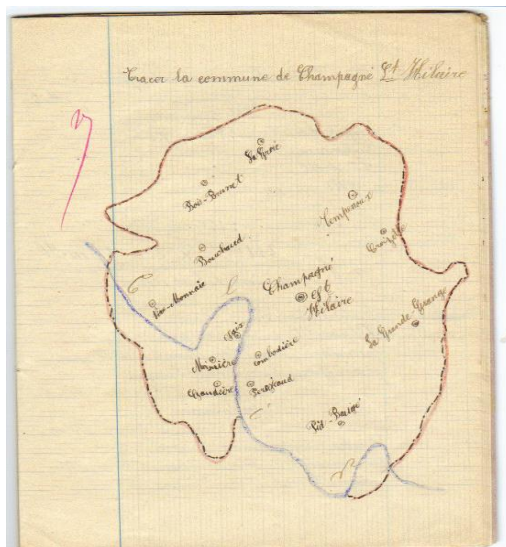
En 1876, l'école a 4 classes et enseigner est une affaire de famille : les trois adjoints de Jean Compagnon sont sa femme Madeleine, son neveu Louis et sa nièce Louise. Il faut croire que les locaux sont devenus inadaptes car à la demande du maire François Degusseau et de son Conseil Municipal, M. Loisant, architecte à Poitiers dresse le 8 août 1877 le devis pour la construction de deux maisons d'école, une de garçons et une de filles et d'une salle de mairie. Jean Compagnon n'aura pas le plaisir d'étréner une école neuve. Le coût doit s'élever à 36 000 francs de l'époque, si bien que l'adjudication n'est faite que le 23 mai 1880. C'est l'entreprise Constant Voyer de Château-Larcher qui l'emporte et deux ans après, le 26 mai 1882, le procès-verbal de réception est signé. Au moment où les lois de Jules Ferry rendent l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, Champagné a des écoles neuves, imposantes derrière leurs grilles en face du cimetière, route de Vivonne. Hélas, elles ne serviront en l'état que 62 ans.

La belle époque à Champagné

Une démographie dynamique

Le directeur qui inaugure le nouvel ensemble scolaire est Eugène Parhazard. Né à La Bussière dans la Vienne, il est nommé à Champagné en remplacement de Jean Compagnon parti à la retraite. Lui aussi travaille en famille. En 1881, deux adjointes sont ses deux filles Octavie et Alix et son fils Eugène remplace 5 ans après le troisième adjoint Alexandre Chasteigner. Eugène Parhazard-père est nommé officier d'académie, il est membre de la Société botanique des Deux-Sèvres, en 1889 il est élu pour cinq cantons délégué au Congrès International des Instituteurs, le 13 août 1893 il est dans la longue liste de ceux qui reçoivent la médaille d'argent.

Page de cahier de Pierre Brillant -1914



habitants, soit 100 habitants de plus qu'en 1851. Elle gardera cette importance de plus de 1600 habitants jusqu'en 1911 avant de connaître la « *saignée* » de 14/18.

Une communauté laborieuse...

Justement, cette période coïncée entre une crise économique et une tragédie, dans le virage du 20ème siècle, apparaîtra comme une Belle Epoque. Le bourg est une ruche de 366 âmes, les hameaux font le plein d'habitants, même ceux qui sont aujourd'hui disparus (la Croix de l'Homme, le Béton et le Domino), la commune, entre 1896 et 1901, passe de 436 maisons à 500... du jamais vu ! La civilisation rurale triomphe. Tout le monde travaille sur place dans une interdépendance totale que ne renient pas les tant de boulangers, les tant de journaliers.

Les Champagnais travaillent entre eux, mais ils ne sont pas pour autant isolés. La gare du Coureau est située à 8 km du bourg. Un bureau de poste est construit par l'entreprise François Cartois de Couhé pour la somme de 6876,24 F. Les moëllons et le sable sont venus des carrières de La Millière, la chaux des fours du même lieu et les pierres d'angles de Tercé. Il est réceptionné le 28 avril 1894. Plus tard, le 22 septembre 1907, le maire Anatole Gouge informe ses administrés qu'une enquête est ouverte dans sa commune sur le projet de construction d'une ligne téléphonique.

...et conviviale

Cette interdépendance professionnelle devient souvent convivialité. L'église peut avec les chapelles contenir 500 fidèles : les cloches installées en 1898 les appellent pour la messe du dimanche et pour les mariages, les baptêmes, les enterrements. Les xxx débits de boissons recensés en 1896 résonnent des discussions entre hommes. Les foires de la St Gervais, le 19 juin quelque soit le jour de la semaine, rassemblent les habitants de Champagné et des communes voisines ; mais souvent aussi des loustics mal intentionnés : en 1904, c'était un dimanche, plusieurs personnes venues à vélo se sont retrouvées sans pompe, sans corne et sans clef. Les fêtes du lundi de Pâques sont grandioses. Celles du 31 mars 1902 commencent dès 8 heures du matin avec l'arrivée de la musique et ne s'arrêtent qu'après le feu d'artifice prévu à 9 heures du soir, et le bal jusqu'à minuit. Cavalcade et concert, courses aux ânes, aux cochons, en sabots, concours de grimaces et mât de cocagne, retraite aux flambeaux ... le Président Louis Bobin donne à voir, à entendre, à s'amuser toute la journée.

La loi du 1er juillet 1901 autorise les associations à but non lucratif. Elle va permettre la constitution d'une sorte de *Comité Républicain* en 1904 et la création de deux sociétés de tir en février 1909 : *l'Amicale* et *la Fraternelle*

Belle époque ou épique époque ?

Donc les occasions de se rencontrer, il y en a ! Mais des occasions de s'affronter, aussi. Car la Belle-Epoque c'est aussi la belle époque des Républicains qui oeuvrent à faire disparaître l'influence du clergé sur la société. Le printemps 1904 à Champagné est chaud avec les élections municipales. Dès le 11 mars le candidat sortant Abel Courrier, dans *l'Avenir de la Vienne*, s'insurge contre les insinuations disant qu'il serait « *partisan de la démolition de l'église* ». Le 1er mai, 8 candidats républicains sont élus au premier tour. Au deuxième tour, ils obtiennent la majorité des 16 postes, et le 22 mai ils élisent comme maire Anatole Gouge et comme adjoint Alexis Sandillon. On reproche à celui-ci d'avoir joué le double jeu et d'avoir été élu grâce aux voix « *des réactionnaires* ». Il proteste dans *l'Avenir de la Vienne* et dans *l'Echo de Civray* pour assurer « *la sincérité de ses opinions républicaines* ». Le 6 juin, le Conseil Municipal de Champagné adresse ses félicitations au Ministère Combes et le 17 juillet ses membres républicains fêtent leur victoire.

Un dernier épisode se joue le 6 février 1906, suite au vote de la loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat qui prévoit l'inventaire des biens ecclésiastiques. Mandaté par le Maire, M. Dufour, receveur des domaines à Gençay est devant l'église à 1 heure de l'après-midi. M. Souchaud, curé de la paroisse assisté de deux membres du Conseil de fabrique donne alors lecture d'une protestation où il dénonce le « *premier acte de mainmise sur les biens qui sont le fruit des aumônes des fidèles* ». A quatre heures, l'inventaire est terminé : l'ensemble est estimé à 7498 F, presbytère compris.

Le crime de la « mare au diable »

Les Champagnais ne se crispent pas sur cette pénétration républicaine dans les affaires de l'Eglise car le lendemain même, le mercredi 7 février, on découvre le cadavre de Louis Dauvergne dans la mare glacée de Lépinoux. Aussitôt Madeleine, la fille adoptive de la victime et son mari Toussaint Guichard sont suspectés et mis en garde à vue à la mairie. Après les premières constatations du docteur et les témoignages des voisins, notamment d'Emilie Bouchet, le Parquet de Civray ne retient pas la thèse de l'accident soutenue par le couple Guichard. Il sait que ce dernier jouissait des biens du père adoptif moyennant une rente viagère de 600 F et que cette disposition avait causé plusieurs scènes entre les deux hommes. Si bien que les présumés coupables sont écroués à la maison d'arrêt de Civray. L'émotion est grande à Champagné et à l'entour. Le principal témoin, Emilie Bouchet tente même peu après de mettre fin à ses jours. L'épilogue de ce crime a lieu au tribunal le 24 mai 1906 : Guichard est condamné aux travaux forcés à perpétuité, sa femme à 10 ans, mais les deux peines sont commuées en 15 ans de réclusion.

L'épreuve de l'horrible Grande Guerre

Le courage des jeunes combattants

Champagné allait bientôt connaître des émotions plus fortes. En effet, le militarisme de l'époque n'envisageait guère d'autre solution aux rivalités entre Etats, que la guerre. Le *Réveil Civrasiens* du 14 mars 1914 fait un article attendri et élogieux sur « *le plus petit conscrit de France* », le jeune Germain Alexandre Gagnaire. Mais en août, c'est avec un autre ton qu'il fait passer l'ordre de mobilisation du 68^e Régiment territorial. C'est cette unité que rejoint Jean-Baptiste Carron, agriculteur à Limes, âgé de 37 ans, en abandonnant son épouse Marie, son garçon Marc et ses moissons. Il porte en plus de son arme, un carnet sur lequel il note au crayon ses diverses affectations, la réception d'une lettre de son épouse, une permission de 8 jours, mais jamais une plainte. Beaucoup d'autres sont concernés et jusqu'en 1918, les nouvelles classes montent au front. 79 jeunes Champagnais sont fauchés par la mort. Cela fait un rythme effrayant d'une victime par mois et demi. Eugène Doutault, matricule 992 est un des derniers, il ne pourra lire cette citation du 6 août 1918 : « *Soldat brave et dévoué...* » Plus de 70 familles apprennent l'effroyable nouvelle, plusieurs l'apprennent même deux ou trois fois.

Le courage de « l'Arrière »

Séparation, attente des nouvelles, permission furtive, arrivée des gendarmes ... la population vit tout cela dans la douleur. Elle combat à sa manière, elle a sa forme de courage, elle tient bon et elle soutient.

Elle soutient le moral des combattants : le 14 février 1915, le Touring Club organise au profit des poilus « *La journée du 75* ». A Champagné, malgré le mauvais temps, les jeunes quêteuses vendent, pour la somme de 191,20 F, deux cent trente insignes représentant le fameux canon. La « *Journée du Poilu* » elle, rapporte 66 F. Des cartes postales sont vendues pour cela au bureau de poste.

La population soutient aussi l'effort de guerre en répondant aux sollicitations financières de l'Etat. Les Champagnais souscrivent à l'Emprunt National de 1916 pour 53 000F, un peu moins que les Gencéens.

Elle soutient enfin l'économie : les femmes sont capables de remplacer leurs maris partis au combat et les tout jeunes se mettent tôt à l'ouvrage. Malgré tout, en quatre ans, la surface labourable à Champagné baisse de 366 ha car les mauvaises terres sont abandonnées à la jachère. Les herbages couvrent autant d'espace mais portent moins de cheptel. De 1914 à 1918, celui-ci passe de 4800 à 2950 têtes. Les brebis et les agneaux ont fait une chute de 600 à 300 pour les premières, de 700 à 260 pour les seconds. Pourtant le Préfet de la Vienne a créé le 11 février 1916 des Comités Cantonaux Agricoles chargés d'aider les exploitations à cultiver toutes les terres.

A la mémoire de tous ces courages



Tous les combattants qui ont pu retrouver leur terre natale sont présents à la fête organisée par les enseignants le 3 août 1919, jour anniversaire de la déclaration de la guerre. Par des poésies et des chants, les enfants des écoles ont rendu hommage, devant les Champagnais très émus, à ceux qui ont vécu l'enfer de la mitraille.

Cinq ans plus tard, il n'y a pas cette unanimité dans le choix de l'emplacement du monument aux morts. L'érection de celui-ci est décidée par le Conseil Municipal du 18 juin 1922 présidé par M. Debenest, conformément à la loi du 25 octobre 1919. Mais comme il y a difficulté à s'entendre sur le lieu de son implantation, M. Degusseau propose que ce soit les familles des disparus qui le choisissent. Sur les soixante qui se prononcent, 28 désignent la place publique, 25 le cimetière et 7 sont sans avis. Ce n'est que le 19 octobre 1924 qu'il est inauguré. Le matin par les autorités religieuses, avec le sermon à l'église et le poème de l'Abbé Fouquet devant le monument, magnifiant les victimes ; le soir par les autorités politiques et le discours de Raoul Péret, ancien président de l'Assemblée Nationale, pesant les chances de paix durable portées par la Société des Nations.

L'entre-deux guerres

Dépopulation

Comme les familles, la communauté villageoise n'oublie pas ceux qui manquent, d'autant que la saignée de la guerre est relayée par l'exode rural qui aspire beaucoup de jeunes hors de leur village natal. Maurice Feroux en est un exemple. Lauréat du ruban tricolore de premier du canton au Certificat d'Etudes, à l'âge de 13 ans, il nourrit l'envie d'être mécanicien-auto. En apprentissage chez le génial M. Briant à Gençay, il admire la BI4 de Mme de Pierredon sortie en 1928. Puis il est employé par M. Fradet à Champagné et vit chez ses parents au Sorcin. Quand M. Lacroix, Conseiller d'Etat à Paris est en vacances aux Vallées, il loue un taxi qu'il veut conduit par le jeune Feroux. La confiance qu'il lui voue l'amène à lui proposer en 1936, au moment de son mariage, de « monter » à Paris à la Compagnie du Métropolitain Parisien. Un test de connaissances, une visite médicale et voilà Maurice Feroux mécanicien puis wattmann aux ateliers de Choisy.

Le pertinent travail de Melle Agnès Chartier en 1987 nous permet de mesurer l'importance de ce phénomène de l'émigration. Celle-ci avait vidé Champagné de 300 personnes durant les 50 ans qui ont précédé 1900, dans les trente ans qui le suivent, ce sont 400 personnes.

Associations

Il reste heureusement des jeunes et des jeunes dynamiques. Les deux sociétés de tir d'avant-guerre ont dû fusionner et former « *L'Union champagnoise* ». Et c'est elle qui organise le 20 août 1922 « *Le grand concours régional de tir à la carabine* ». Vingt-cinq sociétés y participent, mais aussi des hommes isolés, et des femmes. C'est une façon de rendre justice à celles-ci, qui ont été durant la guerre, les égales des hommes dans le travail à la ferme ou à l'usine. « *L'Avenir de la Vienne* » salue d'ailleurs la belle sixième place de la champagnoise Melle Nicoullaud.

L'association sportive est en fait omni-sport puisque c'est sous son nom qu'une équipe de foot-ball affronte chez elle, le dimanche 21 janvier 1923, « *La Sentinelle* » de Saint-Romain. Sans doute encore inexpérimentée, elle se fait battre par 4 à 0, mais l'adversaire reconnaît son « énergie ».

Puis elle organise le 31 août 1924 une fête sportive comprenant un match entre « *L'Union champagnoise* » et la « *Stella sommiéroise* », et des courses à bicyclette ou à pied de 100, 400 et 3000 m dotées de nombreux prix.

Il faut croire que « *L'Union champagnoise* » se disperse car le Journal Officiel enregistre le 17 mai 1939 la création du *Sporting Club* « *Les Montagnards* » par Bernard Guillaud. L'Association a le soutien de l'Abbé Henri Giret et comme Président M. Moreau.

Modernisation

Dès 1924, l'automobile arpente les chemins de Champagné. Deux Citroën B2 peuvent se voir à Percejaud et au Laitier, une petite 5 CV Renault à La Boissalière. Elles peuvent atteindre la vitesse de 60 km/h.

Entre 1923 et 1926 l'électrification du bourg est assurée par le Syndicat de la Vienne qui groupe 269 communes. Comme les appareils électroménagers n'existent pas ou peu, l'électricité sert avant tout à l'éclairage. Tout le monde ne se précipite pas pour se brancher au réseau car il y a la peur du feu. L'électrification des hameaux prendra du temps car ce n'est qu'en 1950 que Le Pouyaud et la Petite Grange auront « le courant ».

C'est dire si les battages se font encore à la machine à vapeur, tirée jusqu'à la ferme par les boeufs et alimentée en briquettes de charbon par les « *marouilleurs* » à la « *goule* » noire. Les tracteurs apparaissent pourtant dans les années 1930. Michel Péronneau se souvient de celui de M. Royau au Laitier : c'était un Mac Cormick de 24 chevaux, qui roulait au pétrole, avec des roues en fer à crampons. Il n'était pourtant que le 2e tracteur de la commune, derrière celui de M. Deranlot à Percejaud.

Sans doute ne devait-il pas emprunter la route de Vivonne à partir de 1934/35 car c'est à ce moment-là qu'elle est goudronnée. L'employé qui passait le cylindre sur les petits cailloux vivait dans une roulotte avec sa femme et son enfant.

La poste de Champagné accomplit son service sans défaillance. Le courrier arrive à la gare de Couhé et c'est par adjudication que le transport vers Champagné est affecté à une entreprise. Le 7 août 1937, celle qui amène le courrier postal par autobus a de la chance d'avoir un chauffeur au sang froid : arrivé dans la côte, en face de la Fontaine de Croix de fond, le véhicule sans doute fatigué, prend feu. L'extincteur aussitôt employé, sauve à la fois le moteur, le bus et le courrier.

Les six années difficiles : 1939-1945

La guerre et les morts

Au lieu de pouvoir amplifier ce bien vivre, la population va être obligée, à partir du 3 septembre 1939, de subir un nouvel épisode de guerre. Pour les Champagnais, la guerre se traduit d'abord par de multiples déplacements forcés : mobilisation des jeunes en âge de combattre à Poitiers, réquisition de chevaux par l'armée française amenés au Courault, arrivée des réfugiés mosellans et intégration de leurs enfants à l'école, repli sur la campagne de Parisiens liés à Champagné, et d'enfants de confession juive.

Mais pour de nombreuses familles, la guerre bientôt se traduit par des drames. Elles apprennent que leur combattant est fait prisonnier : 58 au total pour Champagné. Ou pire, qu'il est disparu ! Bernard Guillaud est tué le 9 juin 1940 lors d'un raid aérien dans la gare d'Evreux où le train militaire est arrêté. Ce n'est qu'en mai 1941 que le journal L'Echo de Civray est en mesure d'annoncer son décès et de lui rendre hommage. Et ce n'est que le 10 août 1948 qu'il est inhumé chez lui, à Champagné. Dix autres combattants trouvent la mort au combat ou en captivité, dont celle de Maurice Chollet le 10 mai 1940 en Belgique.

L'invasion

Les journaux renseignent, quand ils paraissent, sur l'évolution de la guerre. Mais en mai-juin 1940, plus besoin de journaux ! Le passage de groupes civils et de troupes militaires en fuite devant l'ennemi donne la mesure de la « débâcle ». Puis le 24 juin, le jour de la Saint-Jean, c'est l'arrivée des vainqueurs. Dans des camions, sur des side-cars, à l'intérieur de chars qui remontent la route de Limes vers le bourg. Les chevaux sont nombreux aussi et boivent abondamment l'eau du puits de M. Carron. Ils sont arrivés au « *village de Rothschild* ».

Tous ces mouvements provoquent bien sûr des angoisses, mais aussi de la résignation. Melle Joubert photographie en secret les bottes et les canons. Les réfugiés mosellans peuvent traduire les injonctions germaniques, au risque de passer pour membres de la Cinquième Colonne.



L'envahisseur n'est pas forcément brutal. M. Sèvre est alors adolescent et doit le 24 juin 1940 conduire son cheptel aux champs, de bonne heure car il fait chaud. La traversée de la route est impossible car le convoi de camions allemands est stoppé. Un officier donne l'ordre à deux chauffeurs de dégager un passage pour que les animaux puissent aller au pré.

N'empêche qu'à 12 km près, Champagné n'est pas dans la zone libre

L'Occupation

L'occupant peut montrer du respect pour la population. Le puits de la rue de la Carlière est utilisé par les soldats allemands. Il est recouvert d'une lourde planche qui protège les enfants d'un accident. Une famille signale à un officier que régulièrement la planche n'est pas remise en place. L'officier gifle devant les Français le jeune soldat peu scrupuleux.

Il n'empêche que la présence de soldats étrangers est pesante, dans le bourg surtout. Le café Viaud est transformé en Kommandantur, les sous-officiers se sont installés dans les familles, une maison de la route d'Anché sert à l'entraînement aux masques à gaz. Chaque matin, sur la place, les soldats sont alignés pour l'appel et la distribution du courrier. Chaque dimanche, il y a un concert sur la place...vide. Assez souvent, les agriculteurs sont obligés de vendre du foin. Pour rouler en voiture, il faut obtenir une autorisation de circuler.

Le soir, le couvre-feu empêche de sortir. Des jeunes partis jouer au foot à Civray s'attardent après le match. Quand ils pensent à partir à vélo, il est trop tard. Ils vont dormir à l'hôtel et ne rentrent que le lendemain sous les foudres des parents angoissés. Dans son audience du 13 mai 1943, le Tribunal de simple police de Gençay condamne à 60 F d'amende Mme Veuve L. débitante, pour fermeture tardive.

Les occupations

La présence ennemie est lourde, elle est stressante, mais elle n'est pas paralysante. Les tâches agricoles continuent comme à l'ordinaire, avec des accidents, hélas ordinaires. Le 30 août 1941, Maurice Girardin se blesse au bras avec le cric qui lui permet de mettre en place une machine à battre. La moisson est difficile d'ailleurs, par manque de chevaux. L'autorité militaire allemande en prête par deux avec leur conducteur chargé de les soigner. La ferme de Chaumes aura besoin de cette aide.

Les distractions sont maintenues comme en temps de paix. Select Cinéma continue ses tournées à Brux, Romagne, Sommières, Champagné. En 1943, il donne à voir « La joie d'un père », « Regain » avec Fernandel, « Un amour en l'air ». Certaines fêtes ont pour but de collecter de l'argent pour venir en aide aux prisonniers. C'est le cas des séances récréatives présentées salle Viaud, par un groupe de jeunes filles les 14 et 15 février 1942. Une vente aux enchères à l'entracte rapporte 660 F.

Le Sporting Club a perdu son fondateur, tué à la guerre en mai 1940. Mais il est pris en main par Georges Ponsonnet, installé à Fougeré chez son épouse. C'est un ancien athlète doté d'un excellent palmarès à la course à pied. Il sait communiquer sa passion à des jeunes comme Robert Paillé ou René Joly et il convie la population champagnaise à vibrer devant des exploits sportifs : le 24 juin 1941 c'est un match d'athlétisme très disputé avec Vivonne. Le 9 août 1942, c'est une réunion nautique sur le Clain et 8 jours après, le « Challenge Bernard Guillaud » avec 11 épreuves.

Mais cette année-là, la situation s'aggrave pour les jeunes. Ce sont les premières mesures qui vont conduire à la loi du Service du Travail Obligatoire, le 16 février 1943. Pour y échapper, des réfractaires se cachent dans des communes voisines ou dans des cabanes isolées.

La libération

Les premières défaites du Reich et le durcissement de l'occupation, l'organisation de la Résistance autour du Gouvernement Provisoire de la République conduisent à la formation de maquis. En décembre 1942, Charles Pétignat, prothésiste dentaire d'origine suisse est mis en relation avec Georges Ponsonnet par l'instituteur d'Anché. Les deux hommes, avec les frères Charlelègue et Alfred Guérin ouvrier boulanger à Poitiers, créent le groupe Charles. Il est dépendant de l'Armée Secrète qui deviendra les FFI.

En s'étoffant, le groupe devient au début de 1944 le Maquis Charles. Il rate la livraison d'armes et d'équipement par parachutage au-dessus de la Rouère dans la nuit du 11 au 12 février. Mais il reçoit 8 tonnes de matériel dans la nuit du 9 au 10 août, sur la plaine près du bois Drault où il est installé.

Il est pris de court par la décision du Maquis D3 de Joussé, de cerner avec les deux maquis d'Usson et de Charroux le haras de Champagné où sont tenus prisonniers des tirailleurs sénégalais. C'est dans le cadre de la mission fixée au Maquis Charles, la mission de prévenir l'arrivée de renforts par la route de Vivonne et de Château-Larcher que Georges Ponsonnet est blessé, fait prisonnier, confronté à Alfred Guérin, amené sur la route de Sommières et horriblement exécuté.

Submergés par les renforts, les maquis qui ont libéré rapidement les prisonniers, perdent 13 hommes et ne peuvent empêcher l'incendie des écoles, de la mairie et de deux bâtiments privés. La population du bourg épouvantée a fui vers les hameaux de la commune et des environs. Elle ne revient que le lendemain avec prudence.

Le maquis Charles aura l'occasion de s'illustrer devant La Rochelle en étant incorporé au 125^e R.I.

Quand l'heure de l'armistice est arrivée, la petite cloche est agitée sans interruption, au point qu'elle se fend. Elle est refondue en 1970 et porte cette inscription erronée : « *Je remplace ma soeur fêlée en 1944* »

Le temps des mutations : 1945-1970

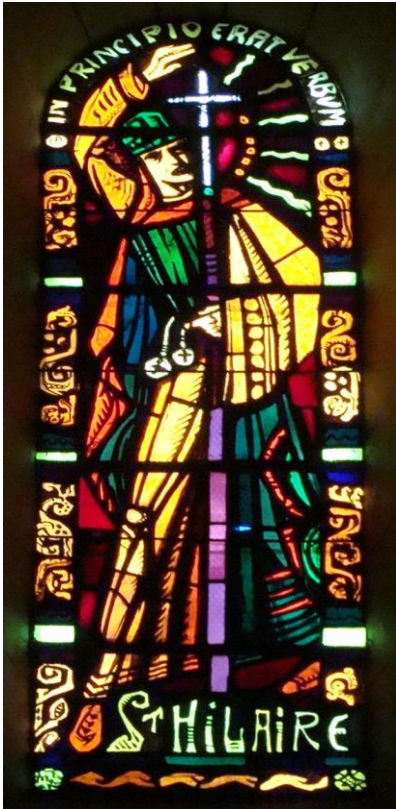
Le temps de la compassion

Sonneries de joie, sonneries en pleurs aussi, car tout le monde n'est pas rentré dans ses foyers. Le

retour des prisonniers libérés du STO, des stalags ou des camps de concentration, s'échelonne sur plusieurs mois à partir d'avril 1945. Alors, la commune peut faire partager entre tous, toutes ses souffrances. Toute la population participe à la grande fête organisée en l'honneur des prisonniers libérés. Et le dimanche 19 août 1945, c'est la première commémoration du drame du 13 août 1944. Elle prend la forme d'un immense cortège qui se rend au monument aux morts, puis d'un spectacle théâtral de 3 heures donné par les jeunes actrices de l'école, dans la salle du grand manège du haras. La commémoration de 1947 prend la forme d'une kermesse au profit des femmes et des enfants de ceux qui ont été tués ou fusillés. Elle rassemble plus de mille personnes.

Le temps de la résurrection

Comme pour pouvoir repartir à zéro, une série d'élections a lieu dès 1945. Le 28 avril les Municipales redonnent la confiance, dès le premier tour, à la liste du maire Alfred Doux qui s'est montré admirable durant la guerre. Les 21 et 22 octobre, c'est le référendum et les élections législatives. Pour la première fois le nombre des inscrits s'élève à 912 car les femmes ont obtenu le droit de voter.



Le vitrail d'entrée de l'église

L'époque est à l'optimisme : 1950 est l'année où mariages et les naissances marquent un pic simultané dans les registres d'état-civil, ce qu'il ne se produira plus. C'est le « *baby-boom* » !

L'église n'a pas eu à souffrir de la bataille de Champagné, mais son curé, l'Abbé Giret, souffre sans doute de voir le vitrail du chœur abîmé par l'âge, et les jumeaux martyrs Gervais et Protais faire trop allusion au drame récent. Il déniché en 1946 un maître-verrier, Louis Mazetier qui va lui confectionner deux vitraux simples pour la façade sud et surtout cinq verrières armoriées constituant un ensemble de nature à soulever l'espoir. C'est M. Montjoin qui installe les vitraux, le dernier en 1950. L'ensemble des factures est couvert par le fruit de kermesses.

Pour les instituteurs, c'est encore plus long, alors que les élèves sont étroitement installés dans ce qu'il reste des écoles et dans des baraquements au haras. Mais le 16 juillet 1951, le nouveau groupe scolaire d'un coût de 32,500 millions de francs, peut être inauguré. Après le défilé, les 165 élèves sous la garde de Mme Rousseau, Melle Gautron et M. Berger offrent un spectacle de rondes, de chants et d'acrobaties.

Le temps de la modernisation

Grâce aux enseignants acquis aux méthodes modernes, l'école va responsabiliser les élèves. Une coopérative scolaire est créée. En 1954, la présidente est Mauricette Rondeau, le trésorier Claude Fillon et Marcel Louis Eugène le secrétaire. Cette Coopérative scolaire organise notamment des séances de cinéma à la Salle des Fêtes, aux anciennes écoles. La première a lieu le 7 février 1954, et après des péripéties dues au froid, Gérard Philippe peut exercer son charme dans « *La Chartreuse de Parme* », un film sorti en 1952. Les séances de cinéma, ce n'est pas nouveau, mais ce qui va l'être dans les années 60, c'est l'eau sur l'évier. Le château d'eau de Bretagne et l'adduction d'eau vont condamner les chaînes qui équipent la centaine de puits de la commune, à la rouille. Mais il faut une douzaine d'années pour équiper l'ensemble des hameaux. Les premiers sont La Rouère et le Pouyaud car le haras de Rothschild y a une terre.

La fin d'un temps, celui de la civilisation rurale

L'eau qui cascade sur l'évier fait disparaître l'épuisante remontée du seau ou de la chaîne à godets d'un puits profond. La « *coussotte* » qui servait à se laver les mains tout en épargnant l'eau peut être remise dans les musées. Le *migé* va se préparer dorénavant avec le froid du « *frigidaire* ». La bouteille de gaz disponible dans les épiceries va permettre, d'un coup d'allumette, de préparer rapidement l'omelette.

Bientôt même, les battages qui unissaient à la fin de l'été des équipes d'hommes autour de la batteuse et sa locomobile, puis autour de la table du « *bourleau* », se font directement dans les champs, à la moissonneuse-batteuse. Les veillées passées à *énoiser* ou à jouer aux cartes, tout en bavardant, se replient peu à peu sur la famille et le poste de télévision. Le presbytère n'abrite plus de prêtre, mais l'église garde encore sa messe du dimanche et l'affluence des grandes fêtes réservées à l'hommage des morts, la Toussaint et les Rameaux. Dans les années 1970, M. le maire tente de redonner vie au marché du dimanche, mais les temps de la consommation commencent et le marché forain de Champagné agonise.

Sapée par toutes ses bases, la société traditionnelle avec ses contraintes et ses charmes, peu à peu se transforme et la communauté villageoise doit s'adapter. La voiture autorise les déplacements dits « pendulaires » entre le village et la ville, quotidiens ou hebdomadaires, et les résidents permanents prennent l'habitude de voir des volets clos durant les jours ouvrés.

Le temps de l'exode des jeunes

Les enfants du « baby-boom » sont les derniers à avoir vécu leur enfance, « comme autrefois ». Beaucoup adoptent les changements du mode de vie sur place. Mais beaucoup aussi vont les vivre en ville et partager la fièvre de 1968 qui fait de la jeunesse un groupe social autonome. Le départ des jeunes en effet, qui s'était ralenti de 1930 à 1960 s'accélère à partir des années soixante. La mécanisation fait vite disparaître les domestiques agricoles. Faute de vouloir ou de pouvoir reprendre l'exploitation agricole ou artisanale, beaucoup de jeunes vont chercher l'emploi et la réussite à la ville, dans la capitale souvent.

Entre 1954 et 1975, c'est une vingtaine de Champagnais qui partent en moyenne chaque année. Et même si les décès sont inférieurs aux naissances durant les dix ans qui suivent 1956, c'est une dépopulation grave qui recommence après une période de 20 ans durant laquelle la commune gardait une population de l'ordre de 1300 habitants. En 1975, Champagné s'inscrit dans les communes de moins de 1000 hab.

Et la contraction de la population champagnaise s'amplifie jusqu'à la fin du 20^e siècle. Le 8 mars 1999, on recense seulement 821 habitants. En un quart de siècle la population a baissé de 159 personnes. Entre les deux recensements de 1990 et 1999, le déficit naturel de 13 personnes s'ajoute au déficit migratoire de 21 personnes.

Les aléas du haras et de la SRV

Le haras a survécu à la guerre, mais à la mort de Maurice de Rothschild en 1957, son fils Edmond remplace les galoiseurs par des trotteurs, et fait ajouter à la naissance et à l'élevage, le débouillage et l'entraînement sur piste. Il emploie chaque jour 17 lads et palefreniers, et de temps en temps le bourrelier et le charron du bourg. Le haras prospère grâce à de belles ventes comme celle de *Samothrace* en 1966 et pourtant le Baron Edmond arrête ses activités et vend les terres à Jacques et Raymond Boudeele. Les chevaux ne reviendront prendre la place des boeufs qu'en 1990, grâce à MM Augan et Cordeau, mais avec moins d'employés.

La « *grange à Rothschild* », elle, fait l'affaire de MM Rousseau et Vergnaud. Ceux-ci ont créé une entreprise, créée sur la production locale des oeufs et des lapins, et qui en raison de son succès a besoin de s'étendre. L'extension et la modernisation de l'usine est un souci permanent des entrepreneurs : l'abattage saisonnier de chevreux s'ajoute à celui des lapins, la chaîne atteint sa pleine puissance en 1990 avec 2400 lapins à l'heure, sept cellules d'engraissement sont aménagées pour régulariser la production, un atelier met sous vide des lapins prêts à cuire ou déjà cuisinés. Si bien que dans les années 90 la SRV fait partie des « *trois plus grands abatteurs-transformateurs du Poitou-Charentes* » avec 113 employés sur le site. En 1999, elle est absorbée par le groupe Doux, le leader européen de la volaille, et n'emploie plus que 53 personnes.

A la recherche du « développement durable »

Difficile de travailler sur place !

Le nombre des exploitants agricoles résidents s'effondre : ils ne sont plus vingt aujourd'hui. Les magasins ferment. Les ateliers se vident. Les appartements de l'école sont loués à des non-enseignants. Le couple de docteurs en médecine n'a pu être remplacé.

Le scénario de cessation d'activité est souvent le même que ce soit pour les boucheries, les épiceries, les boulangeries, les menuiseries, les maçons, ... Les anciens tiennent, malgré les difficultés, malgré la diminution de la clientèle, jusqu'à la retraite. Mais alors, ils ne sont pas remplacés. Une entreprise ferme ses portes et puis bientôt c'est la dernière qui est emportée. En 1975, deux personnes allaient travailler à Poitiers, quelques-unes ailleurs. En 2009, elles sont plusieurs dizaines.

Le XXI^e siècle est dynamique à Champagné. Des activités demeurent actives : lieu de vie, coopérative agricole, entreprise de travaux agricoles, haras, café, épicerie, peinture, plomberie, mécanique, négoce de bestiaux, abattage de lapins... D'autres se sont créées récemment : production et vente de fleurs et légumes, paysagiste, balades à cheval, négoce en bois, charcuterie et services de traiteur, salon de coiffure, métiers de santé... La mairie, les écoles sont des fourmilières au travail. Champagné est à l'exemple de toutes les communes rurales : la solidité de la communauté est menacée par l'attraction de la ville, mais elle résiste.

Moderniser

Dès les années 1970, après le choc des événements de 1968, mais surtout après les chocs pétroliers, les municipalités oeuvrent pour que Champagné constitue un cadre de vie séduisant. Les services publics s'arc-boutent pour rester efficaces : le bureau de poste maintient son activité et ses horaires grâce à une longue carrière du couple receveur-facteur qui a la confiance de la population ; l'école lutte contre la suppression d'une classe en mettant en place un circuit de ramassage.

Les municipalités qui se succèdent ne cessent de mener des projets et profitent des campagnes nationales pour obtenir des subventions. Dans les années 80, la station d'épuration est installée conjointement par la commune et la SRV, le court de tennis est aménagé dans le sillage de la victoire de Noah à Roland-Garros. La commune s'équipe de matériels de travaux publics pour creuser les fossés ou tailler les haies.

Dans les années 90, la base de loisirs est créée à partir d'une opportunité, la salle des fêtes offre aux associations et aux particuliers une structure de convivialité originale, le gîte communal Marguerite s'ajoute aux gîtes ruraux privés. Dans les années 2000 il s'agit d'étendre l'assainissement à des hameaux, de permettre aux utilisateurs d'Internet de disposer du haut débit, d'embellir le bourg en enfouissant les fils électriques et en aménageant la place.

Retenir et accueillir

Espace large, paysages variés, éloignement des axes bruyants de circulation, la commune peut lutter contre les forces de désertification de la campagne en exploitant ses dispositions naturelles.

Le temps est venu où les familles veulent habiter dans un pavillon planté sur un jardin, au calme et disposant de tous les réseaux. L'initiative privée est toujours possible et c'est elle qui prolonge le bourg vers Couhé. Mais ce sont surtout les municipalités qui favorisent les constructions, en aménageant des lotissements et en offrant à l'Office des HLM la possibilité de construire ou de réhabiliter des appartements . Le rythme est de l'ordre d'un lotissement par décennie : Champ-Petit-Jean en 1957, Bluterie en 1967, cité Théophraste Renaudot en 1978, aménagement du presbytère et de la maison Marot en 1986, lotissement des Ormeaux sur la route de Sommières, construction de Charenton en face de l'école. Par cette volonté, c'est au total une soixantaine d'habitations qui apparaissent en 50 ans.



Cité Théophraste Renaudot en septembre 2005

Certes, ce sont parfois des Champagnais de hameaux qui rallient le bourg, mais ce sont aussi des familles venues d'ailleurs qui s'installent, et souvent des familles jeunes qui ont fait le choix de venir vivre à la campagne. Elles renversent ainsi le sens de l'évolution de la population qui passe en 2004 de 821 à 933 habitants et elles permettent de maintenir l'école à 4 classes avec un effectif de plus de cent élèves.

Jeunes couples ou retraités, ils ont tous la possibilité de se fondre, s'ils le souhaitent, dans le moule champagnais. La présentation des vœux, avec le pot de l'amitié qui la termine, est bien ponctuelle pour approfondir des contacts. Mais il y a le tissu dense des Associations qui l'autorise toute l'année. Associations sportives, associations créatives, associations caritatives, associations commémoratives, associations culturelles, c'est au total une vingtaine d'associations qui offrent la possibilité d'oeuvrer bénévolement ensemble.

CONCLUSION

Durant plus de 2000 ans le sol de Champagné a été constamment habité par une communauté humaine qui y a trouvé substance, asile et solidarité. Cette communauté a pris des formes diverses : tribu, domaine, paroisse, seigneurie féodale, chatellenie royale, commune autarcique, commune ouverte.

Jusqu'aux années 1950 environ, le sol a nourri tous ceux qui l'habitaient, directement ou par le jeu des échanges hiérarchisés ou interprofessionnels. A présent, le territoire de Champagné offre surtout à ses habitants un décor naturel varié et agréable, et des moyens humains et techniques pour profiter de la vie en dehors du travail.

Est-ce suffisant pour assurer la survivance d'une communauté rurale ? Habiter le même espace, considérer le décor comme un bien commun, désigner ensemble les responsables des décisions municipales, disposer des mêmes installations collectives pour y vivre des convivialités, est-ce assez pour tisser un lien solide entre les Champagnois ? Surtout quand les Communautés de Communes ont été créées pour développer des synergies dans un cadre plus large ! Et quand les technologies nouvelles de communication et de distraction poussent à des activités solitaires plutôt que solidaires.

Texte établi par Louis VIBRAC en novembre 2009

Bibliographie et emprunts photographiques

- Archives Départementales de la Vienne
- Champagné-Saint-Hilaire, un village du Haut Poitou de la fin du XIX e siècle au milieu du XX e siècle- Mémoire de Maîtrise de Agnès Chartier, 1987
- Bulletins Municipaux de Champagné-Saint-Hilaire
- Photos de Christian Richard et photos personnelles de l'auteur